



Déclaration liminaire – CTM JS du 14 janvier 2021

Madame la Présidente Madame Lévêque,

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Au nom de la Fédération UNSA Education je vous adresse tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

C'est aujourd'hui le premier CTM JS au sein du pôle éducatif, avec une gestion des personnels par la DGRH des MENJS et MESRI.

Un travail très important a été fourni par vos services (la DGRH des ministères éducatifs) pour accueillir au mieux les personnels sur les missions JS dans les services académiques en leur offrant des garanties dans le cadre du protocole d'accord signé en mars 2020. Vous vous êtes engagée personnellement, dans des conditions effectivement « acrobatiques » pour reprendre vos propos introductifs Madame Lévêque.

Nous vous remercions de ce travail fourni dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Le pôle éducatif à un sens. Aussi intégrer le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a du sens et porte une ambition pour l'éducation. Cette ambition doit maintenant se traduire dans les faits.

Les agents sont en attente de retrouver pleinement le sens éducatif des missions qu'ils portent. Cela nécessite les moyens humains et matériels nécessaires.

Des difficultés perdurent ou apparaissent, qui vont devoir être solutionnées.

La première, qui n'a cessé de s'accroître depuis plusieurs années, est celle des effectifs.

De nombreux recrutements sont à effectuer parmi tous les personnels : administratifs, inspecteurs CEPJ et PS. Nous rappelons que les PS n'ont plus de concours de recrutement depuis l'année 2018.

Les recteurs de région académique, les DRAJES et les SDJES auront besoin de tous les moyens et compétences humaines dont ils peuvent disposer. Il est particulièrement important que les réformes n'aboutissent pas à casser les collectifs de travail existants.

Concernant les missions, le SNU et le service civique ne doivent pas devenir l'alpha et l'oméga des politiques jeunesse et sports.

De nombreuses difficultés se font jour et sont à résoudre :

L'action sociale ne fonctionne pas de la même manière au sein du MENJS avec un système déconcentré qui entraîne des conséquences directes pour les collègues. La participation à la restauration collective est bien moindre voire absente et représente une perte substantielle pour les collègues alors qu'ils continuent d'exercer leurs missions dans le même collectif de travail que leurs ex-collègues des affaires sociales. Ce point doit être résolu rapidement.

La question du règlement intérieur au niveau national doit également faire l'objet d'un dialogue social rapidement. Les objectifs sont de prendre en compte les spécificités de JS, de ne pas supprimer aux agents des acquis sociaux. Des initiatives locales semblent montrer le contraire et doivent être cadrées par des consignes nationales.

En ce qui concerne le dialogue social les échanges ont abouti à un compromis qui devrait faire l'objet d'un protocole d'accord. Le dialogue social sera toutefois compliqué notamment du fait du fonctionnement régional de jeunesse et sport alors que les instances existantes sont académiques

Pour les futures instances à l'issue des élections professionnelles de 2022, nous demandons un CSA ministériel jeunesse et sports et un CSA de réseau jeunesse et sport au niveau de région académique prenant en compte tous les personnels travaillant sur des missions JSVA.

Pour le plan égalité professionnelle dont nous saluons l'initiative positive nous estimons qu'il mérite une communication beaucoup plus large que celle prévue. Il serait intéressant d'avoir un référent académique par service déconcentré, établissement ou opérateur. Dans le même ordre d'idée relancer une démarche de type Sport Education Mixité Citoyenneté initialement développée par le CREPS d'Aix en Provence et utiliser les ressources élaborées par ce pôle au cours des dernières années serait bienvenue.

Concernant l'ANS, nous demandons un point sur le dialogue social et une vigilance à ce que les objectifs fixés par le Plan national d'action pour l'égalité professionnelle concernent également l'agence.

Nous avons encore beaucoup de travail devant nous et souhaitons qu'il se poursuive dans un dialogue social satisfaisant, tant au niveau national que régional, afin de permettre aux personnels JS de pouvoir mener à bien leurs missions éducatives.

Vous pouvez compter sur nous pour identifier les points de blocage, les difficultés...

Nous vous remercions enfin d'avoir inscrit à l'ordre du jour le point demandé sur les affectations des collègues stagiaires en début d'année, leurs missions et la Formation Professionnelle Statutaire.

Je vous remercie.

Intervention de David Durand pour l'UNSA Éducation